

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°43

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Date de convocation :	21/09/2023	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour :	9
Nombre de membres présents :	7	Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9	Abstention :	0

L'an 2023, le 26 septembre, Le conseil Municipal de St Mélan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel des séances, sous la présidence du Maire, PIOLAT Didier

Présents : M. ARNAUD Paul, Mme CHENOT Lorraine, Mme DE SCHEPPER Barbara, M. GUILLO Vincent, M. PIOLAT Didier, Mme RENAULT Lucy, Mme WALDSCHMIDT Fanny

Procurations : M. LOMBARDOT Roger donne pouvoir à M. ARNAUD Paul, Mme OBRY Arlette donne pouvoir à M. PIOLAT Didier

Absents :

Excusés : Mme COLTEL Loïs, M. LOMBARDOT Roger, Mme OBRY Arlette, M. PETIT Damien

Secrétaire de séance : M. GUILLO Vincent

Objets : abondement au 204132 pr prticipation caserne pompier

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
204132 (204) : Bâtiments et installations	737,00		
2041482 (204) : Bâtiments et installations	-737,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Certifié exécutoire par PIOLAT Didier, Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture ou sous-préfecture, le 03/10/2023 et de la publication le 03/10/2023

A SAINT MELANY, le 03/10/2023

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance pour extrait conforme

Le Maire

le(s) secrétaire(s) de séance



REPUBLIQUE FRANÇAISE

BUDGET PRINCIPAL ST MELANY : BUDGET PRINCIPAL ST MELANY (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21070275900015

POSTE COMPTABLE : CENTRE des FINANCES PUBLIQUES SGC d'Aube

M. 57

Décision modificative 3 (3)

Voté par nature

BUDGET : Principal (4)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter si il s'agit d'un budget annexe

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT

II
C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	7 532,00	0,00	0,00	0,00	7 532,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		87 532,00	0,00	0,00	0,00	87 532,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	7 174,00	0,00	0,00	0,00	7 174,00
16	Emprunts et dettes assimilées	36 121,00	0,00	0,00	0,00	36 121,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		43 295,00	0,00	0,00	0,00	43 295,00
45 ...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		130 827,00	0,00	0,00	0,00	130 827,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	130 827,00	0,00	0,00	0,00	130 827,00
--------------	-------------------	-------------	-------------	-------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	21 945,24
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 772,24
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre D18.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiée en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324

III - VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	I	II	III = I + II					
TOTAL	130 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	7 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	87 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	7 174,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	36 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	43 295,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	130 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)								
0,00								
Total des dépenses d'investissement cumulées								
0,00								

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	
III	A1

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	130 827,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	7 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 532,00	0,00	737,00	737,00	0,00	737,00	737,00
2041482	Subv. Autres crnes: Bâtiments, installations	1 000,00	0,00	-737,00	-737,00	0,00	-737,00	-737,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	87 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	7 174,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	7 174,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	36 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	36 121,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 02/10/2023

Reçu en préfecture le 02/10/2023

Publié le



BUDGET PRINCIPAL ST MELANY - Principal - DM - 2023

ID : 007-210702759-20231002-DB2023_43-AR

V – ARRETE ET SIGNATURES

V

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/09/2023

Présenté par le Maire (1),

A Saint Mélaney, le 26/09/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint Mélaney, le 26/09/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

M. ARNAUD Paul	
M. GUILLO Vincent	
M. LOMBARDOT Roger donne pouvoir à M. ARNAUD Paul	
M. PIOLAT Didier	
Mme CHENOT Lorraine	
Mme DE SCHEPPER Barbara	
Mme OBRY Arlette donne pouvoir à M. PIOLAT Didier	
Mme RENAULT Lucy	
Mme WALDSCHMIDT Fanny	

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 03/10/2023, et de la publication le 03/10/2023

A Saint Mélaney, le 03/10/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif

